



KELEIER AR MERZER



Bulletin Municipal

LA MARTYRE

JUILLET 2012

MEMENTO

Mairie 4 Route de Ty-Croas
Tél. : 02 98 25 13 19
Fax : 02 98 25 14 02
Adresse courriel : mairie@lamartyre.fr
Site : lamartyre.fr

Pierre QUELENNEC Maire
Bernard MANACH Adjoint aux finances, budget, administration
Générale, développement
Bernard KERMARREC Adjoint aux bâtiments, urbanisme, station
assainissement
François YVINEC Adjoint à la voirie, espaces verts, environnement
agriculture
Suzanne DONVAL Adjointe au social, CCAS, enfance jeunesse, biblio-
thèque, animation culturelle, communication,
bulletin municipal

Cantine	2 Route de La Roche	Tél. : 02 98 25 10 76
Bibliothèque	4 Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 13 01
Maison du Plateau	Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 13 95
Regroupement Pédagogique Inter communal		
	• Ecole communal (Primaire)	Tél. : 02 98 25 13 87
	• Ecole Ploudiry (Maternelle)	Tél. : 02 98 25 13 76
Ecole Saint Joseph	7 Route de La Roche	Tél. : 02 98 25 13 65
SIPP	Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 16 52
ALSH de Kerbrug	Kerbrug	Tél. : 02 98 25 15 69
Maison des Jeunes	Ploudiry	Tél. : 02 98 25 12 38

URGENCES

Pompiers	18	SAMU	15
Gendarmerie	02 98 85 00 82	Gardes médicales	15
EDF (dépannage)	0810 333 029	Eau (SIPP)	06 80 60 33 75

LE MOT DU MAIRE

Vous avez peut-être lu dans la presse il y a quelques jours, que le Conseil Municipal a décidé de mettre en révision notre document d'urbanisme.

La **Carte Communale** a été établie en 2002 et n'a subi qu'une légère modification en 2008 pour rendre constructible le terrain où se trouve aujourd'hui le bâtiment du SIPP. Alors, à La Martyre, pourquoi est-on amené à la revoir à nouveau ?

Il n'y a pas de besoin immédiat, les surfaces constructibles disponibles sont largement suffisantes en particulier au bourg. Les demandes de quelques propriétaires pour obtenir le classement « *constructible* » de leurs parcelles ne le justifient pas non plus à elles seules. Cependant, ces dernières années d'autres collectivités dont le territoire d'intervention englobe notre commune, Pays de Brest pour le SCOT(1), Syndicat de Bassin de l'Elorn et de la rivière de Daoulas pour le SAGE(1), Communauté des communes pour le PLH(1), etc..., ont établi divers documents à caractère opposable. Nous avons obligation de rendre notre document d'urbanisme compatible avec tous ceux-là avant la fin de 2014.

Il fallait alors examiner les deux possibilités pour notre commune : Carte Communale ou PLU.

Le Plan Local d'Urbanisme offre plus de possibilités et est beaucoup plus précis. Les zonages peuvent établir une chronologie dans l'urbanisation, définir de manière formelle des protections paysagères : talus, bocage bois... La Carte Communale définit les zones constructibles « U », tout le reste est « Naturel » et donc réservé principalement aux activités agricoles, les constructions autres que liées à l'agriculture y sont interdites sauf dérogation.

Considérant que la plus grande partie des surfaces constructibles appartient à la commune et que leur ouverture à l'urbanisation dépend dès lors du Conseil Municipal, que le coût d'un PLU est 2 à 3 fois plus élevé et sa durée de réalisation d'environ 3 ans au lieu d'un, nous avons décidé de rester en « Carte communale ».

Depuis déjà plusieurs années, la lutte contre l'habitat diffus avait imposé le regroupement des zones agglomérées autour du bourg et de quelques hameaux, chez nous : Le Keff et Ty Croas.

Ces conditions sont encore renforcées avec une nouvelle contrainte qui est la limitation de consommation des terres agricoles. Le nombre de parcelles reclassées « U » sera donc très limité. A noter également que depuis le mois d'août 2012, une nouvelle réglementation impose aux communes qui possèdent une zone « Natura 2000 » de réaliser, lorsqu'elles touchent à leur document d'urbanisme une étude environnementale qui vient bien sûr alourdir la facture alors que dans notre cas les modifications prévues sont minimes et n'auront à priori aucun impact.

Le bureau d'étude retenu devra après un état des lieux, en concertation avec les services de l'Etat, faire des propositions. Une enquête publique permettra alors à chacun de s'exprimer. La version définitive devra alors être approuvée par le Conseil municipal et le Préfet.

Bonne année 2013 à tous et rendez-vous à la maison du plateau pour les vœux le samedi 5 janvier vers 11 heures.

Pierre Quélenec

(1) SCOT : Schéma de cohérence territoriale – PLH Programme Local de l'Habitat – SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

La mairie communique	pages 3-4
Au fil des réunions du Conseil municipal	page 5
Les messes et calendrier des animations	page 6
Calendrier des animations et Club de Gym	page 7
Le Club des Bruyères	page 8
Nouvelles de l'UNC	page 9
Atelier F'Art Ouest	page 10
L'Amicale Laïque	pages 11-12
ADMR	page 13
Ouverture de l'atelier « F'Art Ouest »	page 13
Handball de Ploudiry-Sizun	page 14
Recensement INSEE	page 15
Association Relais Travail	page 16
Téléthon	page 17
Infos CLIC	page 18
Secteur Jeunesse	page 19
Maison des Enfants	page 20 et couverture

SOMMAIRE du N° 121

PROCHAINE PARUTION EN AVRIL – DEPOT DES ARTICLES POUR LE 15 MARS - MERCI

Ouverture de la mairie le lundi 31 décembre 2012 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 afin de recevoir les inscriptions des habitants qui ont aménagés tout au long de l'année 2012 et qui ne se sont pas encore inscrits sur la liste électorale pour voter à partir du mois de mars 2013.

Toute la population est invitée à se retrouver pour la cérémonie des vœux le samedi 5 janvier 2013 à partir de 11 h 00 à la Maison du plateau. Venez nombreux.

Le spectacle de Noël offert aux enfants des communes de Ploudiry et de La Martyre aura lieu le **DIMANCHE 6 JANVIER 2013** dans l'après-midi.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
9 h 00 / 12 h 00 – 13 h 30 / 17 h 30
MERCREDI 13 h 30 / 17 h 30
SAMEDI 9 h 00 / 12 h 00

Un répondeur téléphonique pourra enregistrer votre demande ou envoyez un courriel mairie@lamartyre.fr

.....
RECENSEMENT DE LA POPULATION
A LA MARTYRE

Du 17 janvier au 16 février 2013.

Un agent recenseur vous rencontrera afin de collecter des informations pour le recensement INSEE.



Vous pouvez retrouver le bulletin municipal en couleur sur le site internet de La Martyre

.....
A LA MARTYRE

LA MAIRIE COMMUNIQUE

AVIS AUX NOUVEAUX RESIDANTS ET DEPARTS DE LA COMMUNE

Merci de vous faire connaître en Mairie afin d'y laisser votre identité et celle de votre famille (apporter le livret de famille ou pièce d'identité).

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de La Martyre avant le 31 décembre pour y voter à partir du mois de mars de l'année suivante.

Pensez aussi à changer l'adresse de votre carte grise, c'est obligatoire (imprimé disponible en mairie ou sur internet).

Nous disposons de la liste des associations.

Si vous envisagez de quitter la commune, merci de contacter la mairie pour faire le relevé d'eau et permettre le suivi des facturations. Cette attention évite bien des soucis.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE SORTIE DE TERRITOIRE - PASSEPORT

CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

Première demande ou carte cartonnée, fournir :

- extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale de l'acte de naissance + copie du livret de famille pour les mineurs + jugement de divorce s'il y a lieu
- justificatif de domicile de - 6 mois (facture électricité, téléphone, eau...), certificat d'hébergement et copie pièce d'identité de l'hébergeant pour majeur hébergé
- 2 photos d'identité

Renouvellement, fournir :

- Carte sécurisée périmée
- 2 photos d'identité
- Justificatif de domicile

Connaître nom, prénoms, date et lieu de naissance de ses parents.

Si l'ancienne CNI n'est pas restituée : 25 € de droit de timbre fiscal et dossier de 1^{ère} demande à constituer.

Le demandeur doit faire lui-même la demande (empreinte à partir de 13 ans).

Délai de réception : 5 semaines à compter de l'envoi du dossier complet en Sous-Préfecture.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

La demande de passeport doit être désormais déposée dans une des trente communes équipées du dispositif de recueil des données biométriques.

Il est possible d'utiliser des formulaires dématérialisés de demande de passeport mis à la disposition du public sur les sites : service-public.fr et mon.service-public.fr

Prévoir 6 semaines de délai.

SORTIE DE TERRITOIRE

Elle est obligatoire pour tout voyage à l'étranger d'un mineur n'ayant pas de passeport valide personnel sans être accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale. Cette autorisation est obligatoire pour franchir la frontière avec une carte d'identité en cours de validité.

Elle est délivrée gratuitement par la mairie sur demande de la personne qui détient l'autorité parentale sur présentation de la carte d'identité du mineur, du livret de famille et si séparation d'une décision du juge attestant l'exercice de l'autorité parentale.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS : journée défense citoyenne

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours, examens divers et permis de conduire.

CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE

Ouest France : Jean Paul PINVIDIC

5 Gorréquer Huella à LA FOREST LANDERNEAU

☎ 02 98 20 38 40

jeanpaulpinvidic@yahoo.fr

Le Télégramme : Laurent SEITE

1 Résidence rurale à SAINT URBAIN

☎ 02 98 25 03 32

seite.laurent484@orange.fr

ETAT CIVIL DU 4^{ème} TRIMESTRE 2012

Naissances :

Le 13 octobre : Airelle, Lise, Erell QUEFFELEC LE ROY, 13 rue des Ormes

Le 31 octobre : Fanny VAILLANT, Kerestec

Le 8 novembre : Joan, Gérard, Lionel BAUDOIN, 11 Route de Ty-Croas

Le 21 novembre : Anissa, Claire, Marie SENHAJI NABIL, Le Keff

Décès :

Le 19 octobre : Daniel, Pierre, Edouard CHARRIER, 9 à l'orée du bois

Le 9 novembre : Robert, Joseph, Marie ROQUINARC'H, Kervern Izella

ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2012

10 naissances dont 8 filles et 2 gars

11 décès

3 mariages

URBANISME –ENREGISTRES EN MAIRIE

DEPOT DE DECLARATION DE TRAVAUX

LEFEBVRE Rozenn, Douar Ruz : pose de panneaux photovoltaïques sur la maison

BASTIEN David, 1 route de Ty-Croas :

pose de panneaux photovoltaïques sur la maison

DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE

SARL Les Hameaux de La Roche : permis de construire groupé dans futur lotissement route de La Roche

CUNY Loïc, les peupliers Dirinon, rénovation de maison au Cann

LE ROUX Didier, Pors ar Glouet, véranda

Vous trouverez les imprimés de demandes d'autorisation d'urbanisme sur le site suivant :

www.urbanisme.equipement.gouv.fr ou en mairie bien sûr.

ANALYSE D'EAU

Prélèvement du 29/11/2012 mairie de Ploudiry

Chlore libre : < 0.1 mg/LCl2

- Chlore total : 0.1 mg/LCl2
- pH : 7.1 unitépH
- Nitrates : 15 mg/l

Eau prélevée conforme aux limites de qualité.

L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.

HORAIRE DES DECHETTERIES DE St ELOI (Plouédern) et DAOULAS

Du 01/11 au 28/02	Du 01/03 au 31/10
9h-12h // 14h-7h30	9h-12h // 14h-19h

RECUPERATION DES DECHETS SUR LA COMMUNE

☞ Conteneurs couvercles jaunes et verts : mardi après-midi au domicile en alternance.

Le calendrier des tournées est disponible en mairie.

☞ ECO-POINT, route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau :

- ⊙ le verre
- ⊙ les textiles

☞ Aire intercommunale de Keravel, route de Ty-Croas :

- ⊙ les déchets verts **UNIQUEMENT**

☞ Déchetteries de St Eloi ou Daoulas

- ⊙ Autres déchets

☎ Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

☎ Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Si vous vous apercevez que les colonnes de tri sont pleines, merci de le signaler en mairie. Ne déposez pas des cartons ou sacs au bas des colonnes, ayez un geste citoyen jusqu'au bout.

COMMANDE DE CONTENEURS à ORDURES MENAGERES - REPARATIONS

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), il faut s'adresser directement au service environnement de la Communauté de communes : 02 98 21 34 49 – ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine).

TARIFS DE BACS A ORDURES MENAGERES :

Bacs roulants 120 l : 10.00 € // 240 l : 15.00 €

360 l : 20.00 € // 770 l : 128.00 €

TARIFS DES COMPOSTEURS :

Composteurs 300 l : 20.00 € // 600 l : 25.00 €

800 l : 30.00 €

Service Environnement ☎ 02 98 21 34 49

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00.

☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞

AU FIL DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNIONS du 2/10 – 9/11 – 13/12

L'intégralité des procès verbaux des réunions peut être consultée en mairie

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Accord pour signer le contrat de crédit de trésorerie avec CMB ARKEA pour 100 000 €.

PERSONNEL

Document unique : la commune missionne le Centre de Gestion pour élaborer son document unique afin d'évaluer les risques professionnels. Coût : 2 295 € - Subventions attendues : 2 400 €

Protection sociale complémentaire : depuis 1999, la commune avait un contrat avec Groupama, celui-ci s'arrête fin 2012. La commune souscrit un contrat avec Collecteam pour les garanties maintien de salaire, invalidité, capital décès /IAD. Sa participation est de 12 € bruts par mois par agent dans la limite de 100 % de la cotisation totale.

Service santé au travail : la commune signe une convention avec le Centre de Gestion pour qu'il intervienne au niveau de la santé au travail, notamment pour les visites du travail. Coût 0.37 % de la base URSSAF.

RECENSEMENT INSEE

En vue du recensement INSEE de la population en 2013, le Conseil décide d'adopter la rémunération suivante : 0.50 € par feuille de logement, 1 € par bulletin individuel, 0.50 € par bulletin étudiant, 5 € par bulletin de district, Forfait de 120 € pour les frais de transport en campagne et 80 € pour les frais de transport au bourg, 80 € par séance de formation complète et 40 € par ½ journée.

CONVENTION ENER'GENCE

Le Conseil décide de renouveler la convention Ener'gence pour trois ans afin de recevoir des conseils pour maîtriser les dépenses d'énergie des bâtiments communaux. Cette agence a aussi épaulé la commune dans le choix de l'équipement de chauffage de l'école et du restaurant scolaire. La participation est de 1.12 € par an et par habitant.

CHOIX DU BUREAU D'ETUDE POUR LA REVISION DE LA CARTE COMMUNALE

Afin d'intégrer les nouveaux documents d'urbanisme (SCOT, PLH, ...), la commune décide de confier l'étude de révision à A & T Ouest pour la somme de 8 227 € HT, soit 9 839 € TTC (étude de base et étude environnement).

ACQUISITION FONCIERE : extension de la mairie

Le Conseil décide d'acheter à M. Kerouanton André, voisin de la mairie, la remise qui jouxte le bureau de la comptabilité (23 m²), une superficie de terrain de 3 m x 6.8 m environ et une bande de 12 m² (régularisation) pour 5 000 €. La commune transformera la remise en bureau et pourra imaginer d'agrandir l'accueil en privilégiant la confidentialité. La salle du Conseil pourra aussi être agrandie et un aménagement plus fonctionnel des locaux réalisé.

Sur le terrain 3 x 6.8 la commune fera un nouveau local à M. Kerouanton qu'elle récupérera quand ce dernier n'en aura plus l'usage.

ACQUISITION FONCIERE : parcelle Caroff suite aménagement du lotissement route de La Roche

Le Conseil décide d'acheter à M. Caroff une superficie totale de 11 150 m² environ afin d'y aménager une zone verte traversée par un sentier piétonnier, un fossé pour récupérer les eaux... au prix de 4 € le m² ou 0.50 € le m² suivant la qualité de la terre et l'usage que la commune compte en faire. Une petite superficie (50 m²) environ sera vendue à la SARL Les Hameaux de La Roche pour permettre d'aligner des lots mis à la vente.

AUTORISATION POUR SIGNER LE Contrat Enfance Jeunesse

Le Maire a l'accord du Conseil pour signer le CEJ avec la CAF dans le cadre des activités jeunesse du SIPP.

VENTE DE TERRE VEGETALE PAR LA COMMUNE

L'annonce s'adresse aux habitants de la commune

Conditions : 5 € le m³ dans la limite de 5 m³ par habitant
à prendre sur place.

La terre sera chargée par les agents du SIPP.

Un jour de retrait sera prévu.

S'inscrire en mairie le plus rapidement possible.

VENTE DE BOIS PAR LA COMMUNE

La commune va couper et élaguer des arbres en début d'année
prochaine.

Une quinzaine de cordes seront vendues.

Le bois sera débité en 50 cm.

Les tarifs : 190 € la corde livrée sur la commune et 170 € la corde à
prendre sur place.

Si vous êtes intéressé, s'inscrire en mairie dès maintenant.

HORAIRE DES MESSSES DE L'ENSEMBLE PAROISSIAL DU PLATEAU DE PLOUDIRY

DATES	PLAUDIRY	LA MARTYRE	LOC-EGUINER	LE TREHOU	TREFLEVEZ
JANVIER					
Dimanche 6				10 h 30	
Dimanche 13					10 h 30
Dimanche 20			10 h 30		
Dimanche 27		10 h 30			
FEVRIER					
Dimanche 3	10 h 30				
Dimanche 10					10 h 30
Dimanche 17				10 h 30	
Dimanche 24			10 h 30		
MARS					
Dimanche 3		10 h 30			
Dimanche 10	10 h 30				
Dimanche 17					10 h 30
Dimanche 24				10 h 30	
Mercredi 27	15 h 00 : célébration pénitentielle à Ploudiry				
Dimanche 31		10 h 30			

Les permanences sont assurées tous les samedis de 10 h 30 à 12 h 00 à la maison interparoissiale, 2 A rue de l'enclos à Ploudiry. ☎ 02 98 25 12 43

Les horaires des messes de notre Ensemble Paroissial peuvent être consultés sur le site du diocèse de Quimper

<http://catholique-quimper.cef.fr>

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CANTONALES

Date	Manifestation	Lieu	Association
JANVIER			
Dimanche 6	Spectacle enfants	MDP La Martyre	La Martyre-Ploudiry
Jeudi 10	AG	MDP La Martyre	Club des Bruyères
Samedi 12	Tournoi tennis interne (finales)	Salle des sports	Tennis La Roche Maurice
Samedi 26	AG anciens combattants	Foyer St Pierre	UNC La Martyre-Ploudiry
FEVRIER			
Samedi 2	Soirée crêpes	La Roche Maurice ou Le Tréhou	Comité de jumelage LR Comité Fêtes Le Tréhou
Samedi 9	Soirée crêpes	La Roche Maurice	Rando Roc'h
Samedi 16	Soirée crêpes	Tréflévenez	Comité d'animations
Dimanche 17	Raclette	Loc Eguiner	Amicale des retraités
Dimanche 17	Loto	Le Tréhou	Asso. AJSE
Samedi 23	Repas	MDP La Martyre	Asso. SLA (Sclérose Latérale Amyotrophique)
Dimanche 24	Concours dominos	MDP La Martyre	UNC La Martyre-Ploudiry
MARS			
Samedi 2	Soirée crêpes	Salle St Idult SIZUN	Hand Ball Ploudiry-Sizun
Mardi 5	Interclubs dominos	MDP La Martyre	Club des bruyères
Samedi 9	Loto	Salle sports Ploudiry	Ecole St Joseph La Martyre
Dimanche 10	Grand concours d'agility gratuit	Bois noir	Club canin
Mercredi 13	Sélection belote secteur Nord Elorn	Foyer St Pierre	Club des chênes Ploudiry
Dimanche 17	Concours dominos	MDP La Martyre	Club des chênes Ploudiry
Samedi 23	Repas de l'APE du RPI	MDP La Martyre	APE du RPI La Martyre-Ploudiry
Samedi 23	concert	Le Tréhou	Asso. AJSE
Samedi 30	Spectacle théâtre	MDP La Martyre	Familles rurales La Martyre

Le club de gym de La Martyre

Vous accueille aux différentes séances proposées

Lundi		Mercredi			Jeudi	Vendredi
13h30	14h30	10h	11h	19h	19h15	14h
Gym semi tonique		7 à 11 ans	4 à 6 ans	Gym tonique	Zumba	Gym douce
La Martyre		Gym enfants La Martyre		La Martyre	La Martyre	Loc Eguiner

**La reprise se fera le lundi 7 janvier
Sportez-vous bien et à bientôt
Belle année 2013 !**

Contacts :

- **Mithé → 02 98 25 14 55**
- **Annick → 06 60 33 83 79**



Club des Bruyères de La Martyre-Tréflévénéz

Cette fin d'année 2012 n'a pas failli à ses objectifs

La pétanque, les jeux de carte, de dominos, de scrabble,... et la marche du jeudi après-midi ont rassemblé leurs adeptes habituels.

Le kig ha farz du 14 septembre, a réuni 110 convives autour des tables dressées dans la salle de la maison du plateau et plus de 90 parts à emporter ont été distribuées. De l'avis recueilli, la qualité du repas semble avoir fait l'unanimité.

Le repas de fin d'année, chez Steph, à Ty-Croas, réunit tous les adhérents, et tous ceux qui souhaitent rejoindre le club pour les activités hebdomadaires et les sorties prévues, au printemps et en été. **Il n'y a pas d'âge pour adhérer.**

Sur le « Plateau », les aînés ruraux, dont nous faisons partie, (nous dépendons du secteur « Haut Elorn », avec la région de Sizun) préparent, à nouveau des **animations pour les maisons de retraite et foyers logements** de la région (Landerneau, Landivisiau, Sizun....)

Au nombre de 25 bénévoles, avec des chansons, des chants mimés, des sketches,.... nous essayons d'apporter un peu de distraction aux résidents et nos prestations semblent être appréciées



Le groupe en répétition générale du chant mimé le « bal masqué »

L'assemblée générale du club aura lieu le **10 janvier** à la salle de la Maison de Plateau

BONNE ANNEE 2013 à tous



SECTION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE PLOUDIRY - LA MARTYRE - TREFLEVENEZ

Le dimanche 11 novembre, la section locale des anciens combattants, s'est réunie à Tréflévéné pour commémorer la fin de la guerre 14/18. Auparavant avait eu lieu à Ploudiry et à La Martyre une remise de gerbe aux monuments aux morts de ces deux communes présidée par leurs maires respectifs.

A l'issue de l'office religieux, célébrée par l'abbé Job an Irien, tous les participants se sont rendus au monument aux morts, où Mr DENNIEL Adjoint au maire, a procédé à un dépôt de gerbe, suivi d'une minute de silence à la mémoire des victimes des différents conflits. Il a ensuite fait lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Au cours de cette cérémonie, Mr. Lucien DONVAL Vice-président des Anciens Combattants de la section a procédé à deux remises de décorations:

- Le Titre de Reconnaissance de la Nation à Mr Louis CROGUENEC, et la commémorative d'Algérie à Yves LE ROUX, (Tous deux de Ploudiry)

Un apéritif offert par la municipalité clôturait cette cérémonie. Les anciens combattants et leurs épouses se retrouvaient ensuite pour partager un repas en commun au restaurant du Queff dans une ambiance très conviviale.



Les décorés, en présence du Président, du vice-Président et des porte-drapeaux

Date à retenir :

- Samedi 26 Janvier 2013 : ASSEMBLEE GENERALE salle st Pierre à PLOUDIRY
- Dimanche 24 février 2013 : Concours de dominos (maison du plateau à La Martyre)

**L'Atelier « F'Art Ouest »
Annonce !!
8 rue Saint Salomon
29800 La Martyre**



Depuis Septembre 2012, l'Atelier « F'Art Ouest » a ouvert ses portes aux amateurs d'Arts. Les animations mises à votre disposition visent à vous initier au Dessin et aux Arts Plastiques.

Ces activités sont, avant tout, destinées aux débutants, mais les initiés voulant simplement se remettre à pied d'œuvre ou s'offrir un vrai moment de détente sont les bienvenues.

Ouvert sur la semaine, en journées et soirées, nous vous invitons à nous contacter pour connaître notre emploi du temps.

Sachez que nos cours s'adressent aussi bien aux enfants dès 4ans qu'aux adolescents et Adultes.

Il y a un espace récréatifs, et d'autres basés sur une thématique plus académique.

La seule règle d'Or appliquée par les animatrices est :

*« Donner du temps au temps !!
, Dans la bonne humeur »*

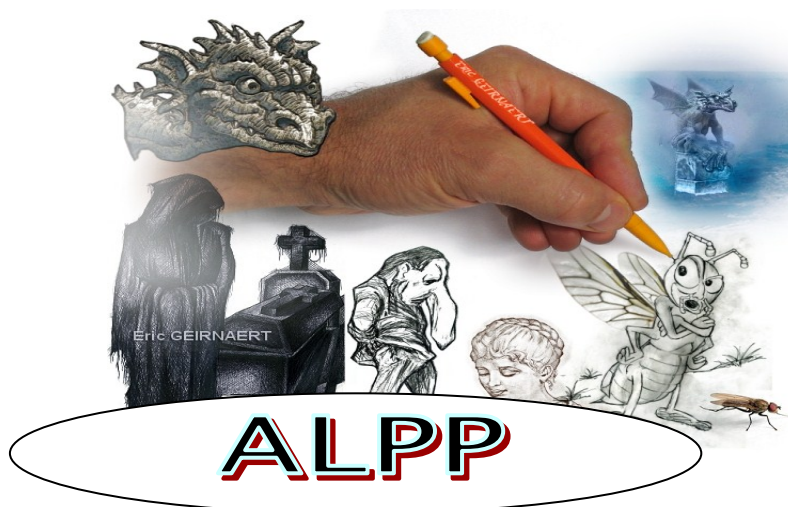
Bon savoir : Pendant les périodes de vacances scolaires, nous ouvrons l'Atelier aux Stages.

Cette animation permet à chacun de créer une toile, un poster ou un objet d'art en fonction du thème du moment : C'est un beau cadeau !!.
Inscrivez-vous notre Planning sera affiché en vitrine

Quant aux cours, sachez qu'il est toujours possible de s'inscrire en début de trimestre.

Tarifs, informations, et inscriptions :

Dessin : Kty.H : **06.31.39.20.69** // **Arts Plastiques :** Paule.G : **06.74.72.64.35**
(Les tarifs sont en fonctions des tranches d'âge, mieux vauz vous renseigner)



AMICALE LAÏQUE DU PLATEAU DE PLOUDIRY

Les membres du bureau et la présidente, Catherine Hoyez se sont retrouvés en cette fin d'année pour faire le point sur les différentes activités proposées par l'amicale.

Force est de constater que l'amicale garde toujours une bonne dynamique après 20 ans d'existence . Depuis la rentrée, les activités ont repris avec enthousiasme .Voici les dernières nouvelles des sections.

- **Le volley ados** créée cette année compte déjà 6 jeunes très motivés. C'est un bon départ qui encourage véritablement Caroline Gourmelen qui les encadre tous les lundis de 18 h 30 à 19 h 45 à la salle omnisports de Ploudiry.

- **Le Volley adultes** cherche des joueurs pour étoffer l'équipe afin de participer à des tournois . Les entraînements se déroulent tous les mercredis soirs de 20h30 à 22 h 30 à la salle omnisports de Ploudiry.

- **Le badminton enfants** est toujours animé par Gilles Cariou tous les mardis soirs de 18 h à 19 h à la salle omnisports.

- **La danse** encadrée par Paule Grall et Armelle Klughertz compte 75 inscrits (petits et grands) répartis en deux groupes : les petits se retrouvent à la salle du plateau tous les vendredis de 18 h 30 à 18 h 45 et de 18 h 30 à 19 h 15. Les grands dansent tous les lundis soirs de 18 h à 19 h et de 19 h à 20 h .

Prescilla est toujours présente pour animer les cours aux cotés de Paule et Armelle. Trois autres jeunes filles, Mégane, Maéva et Sandra sont actuellement formées à leur tour pour encadrer les enfants. Cependant , au vu du nombre croissant d'enfants inscrits, la section recherche une personne majeure supplémentaire pour renforcer l'équipe actuelle.

- Les membres de **Patouill'Art** apprennent actuellement à manier la plume . La calligraphie a conquis l'ensemble du groupe. Leurs ouvrages seront exposés lors de l'Assemblée Générale.

- **La section Rollers** compte aujourd'hui 14 enfants. L'activité a retrouvé une grande énergie grâce à l'arrivée de jeunes enfants intrépides qui ne laissent aucun répit à leur animateur, Yannick Toueix. Morgan et Thomas secondent Yannick lors des séances qui ont lieu le samedi matin de 11 h à 12 h à la salle omnisports de Ploudiry. Une sortie Patinoire a eu lieu le samedi 1 décembre afin de clôturer l'année dans la bonne humeur. Les encadrants et les parents ont pu constater que la toute jeune équipe de rollers promet de beaux moments de glisse ! Françoise Pleyber, responsable de la section tient à remercier les parents qui prennent une part active dans l'activité.



- **La Chorale** prépare de nouvelles chansons. Marie Pierre Cloarec, responsable de la section prend à cœur ses nouvelles responsabilités et confirme que les chanteurs travaillent dans la bonne humeur afin de préparer un récital pour l'année à venir. Les chanteurs se retrouvent à la salle du Plateau chaque lundi soir de 20 h à 22 h.

Beaucoup de projets se profilent pour 2013 , voici les dates à retenir :

Samedi 16 Mars => Spectacle de danse L'Alize Guipavas

Samedi 8 Juin => Assemble Générale de l'ALPP
=> Spectacle de danse , Chorale "L'Air du temps"
et exposition des œuvres de Patouill'Art

Les membres du bureau et l'ensemble des adhérents de l'ALPP veulent rendre un dernier hommage à Valérie Le Goff décédée le jeudi 13 décembre 2012.

L'ALPP souhaite la remercier une dernière fois pour son remarquable investissement au sein de l'amicale.

Notre amie Valérie fut une des plus active de nos bénévoles.

Trésorière et membre actif pendant de nombreuses années, elle a toujours su diriger avec élégance et abnégation.

Elle faisait partie des membres fondateurs de l'ALPP.

En 20 ans, elle n'a jamais compté son temps pour faire de cette association une amicale ouverte à tous.

Merci pour tout Valérie.

Catherine Hoyez - Présidente de l'ALPP

Françoise Pleyber . Secrétaire de l'ALPP



L'ADMAR est installée à SIZUN depuis 1967. Depuis cette date, elle intervient à domicile auprès de nombreuses personnes : familles, personnes âgées, personnes handicapées....

Actuellement, l'ADMAR de l'Elorn couvre les communes de Commana, La Martyre, La Roche-Maurice, Le Tréhou, Loc-Eguiner, Locmélard, Ploudiry Saint-Sauveur, Sizun et Tréflévénez. Sur ces communes, ce sont 200 personnes ou familles qui sont aidées régulièrement grâce aux 40 salariées qui interviennent à leur domicile.

Naissance, garde de vos enfants, surmenage, séparation, reprise d'activité professionnelle, maladie d'un parent, sortie d'hospitalisation, personnes âgées ou handicapées, ménage confort, téléassistance... : l'ADMAR est là pour vous aider à tous les âges et dans toutes les étapes difficiles de la vie.

Vous pouvez peut-être prétendre à des aides de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Mutualité Sociale Agricole, de votre Mutuelle ou de l'Aide Sociale. N'hésitez pas à nous contacter.

Pour tous renseignements :

ADMAR de l'Elorn
49 bis, rue de l'Argoat
29450 SIZUN
Tel : 02.98.24.10.88
Fax : 02.98.24.17.35
e-mail: sizun@asso-admr29.fr

Horaires d'ouverture:

Le lundi de 9h à 12 et de 14h à 17h
Le mardi de 9h à 12 et de 14h à 17h
Le mercredi de 9h à 12 et de 14h à 17h
Le jeudi Permanence téléphonique
Le vendredi de 9h à 12 et de 14h à 17h

PLOUDIRY-SIZUN HANDBALL

Le club de Ploudiry-Sizun Handball fonctionne cette saison avec 1 équipe de handball 1^{er} pas, 12 équipes de jeunes, 4 équipes séniors, et enfin 1 équipe loisirs.

Après une première phase de brassages pour les jeunes, de mi- septembre aux vacances de la Toussaint, certains vont jouer en Championnat district, tandis que les -12 Filles1, -14 Filles 2 et les -16 Filles vont repartir sur une nouvelle phase de brassages jusqu'aux vacances de Noël pour pouvoir accéder au championnat d'Excellence ou d'Honneur départemental.

De plus, les -18 Gars évoluent au plus fort niveau en départemental car ils ont atteint le championnat d'Excellence.

Nous tenons aussi à féliciter Florian Chapel pour l'obtention du diplôme de Jeune Arbitre Région.

Concernant les manifestations, le Club a connu un grand succès avec le loto organisé le 28/10/2012. Prochainement, nous allons lancer notre traditionnelle vente de galettes des rois, qui sera ensuite suivie par une soirée crêpes à volonté qui est fixée au 2 Mars 2013 à la salle St Ildut à Sizun.



Les Jeunes arbitres et les arbitres du club

De gauche à droite : Lisa Kervern, Alyssia Mer, Pauline Saliou, Pierre-Yves Tanné

Florian Chapel, Michel Le Garrec, Nicolas Boulc'H

Absent Guy Le Maout

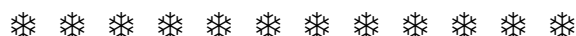
Bonnes fêtes de fin d'année à tous,

La Commission communication

ASSOCIATION FAMILLES RURALES DU PLATEAU DE PLOUDIRY

Voilà l'année se termine ainsi que l'activité éveil musical avec Ronan Bodenes pour les enfants fréquentant Pirouette (36 enfants et 15 assistantes maternelles). L'année 2013 débutera avec l'éveil corporel avec Mélanie Gambi.

L'association FAMILLES RURALES vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2013.



LE RECENSEMENT EST UTILE A CHACUN DE NOUS PENSEZ-Y

TOUTE LA POPULATION VIVANT A LA MARTYRE SERA RECENSEE ENTRE LE 17 JANVIER ET 16 FEVRIER 2013

La mairie n'ayant pas recruté ses deux agents recenseurs, il n'est pas possible de vous les présenter dans ce bulletin de fin d'année.

Sachez que deux personnes, habitant la commune, autant que possible, procéderont à l'enquête de recensement de la population.

L'une aura en charge le côté Nord de la commune. Son territoire se constituera ainsi : en partant du bourg, de la rue St Salomon, tous les quartiers et lieux-dits vers La Roche Maurice. En allant vers le Keff, les lieux-dits côté La Roche Maurice et Pencran. Au bourg : rue des Ormes, des garennes, de l'enclos, Kerbrug...

L'autre agent s'occupera de recenser le secteur Sud de La Martyre. En partant de la rue St Salomon, ce sont les quartiers et lieux-dits direction Le Tréhou, Sizun et Tréflévéné. Au bourg, route de Ty-Croas, d'Irsiry, les vieux chênes, l'orée du bois, Plas an dans...

Ces personnes seront munies de leur carte d'agent recenseur, n'hésitez pas à la leur demander.

Merci de réserver un bon accueil à nos deux agents que vous rencontrerez sûrement pendant le recensement. En cas de difficulté pour renseigner les imprimés, ils pourront vous aider à les remplir.

Aux propriétaires de chiens : merci d'être attentifs à ce que vos chiens n'aient pas de réaction offensive envers nos agents.

Si vous êtes intéressé par ce travail temporaire, êtes disponible, méthodique, contactez la secrétaire de mairie qui vous donnera les renseignements (jours de formation par l'Insee, connaissance des lieux sur la commune...).



Association Intermédiaire
de la Communauté des Communes de
Landerneau-Daoulas, de la presqu'île de Crozon
et de l'Aulne Maritime

OFFRE D'EMPLOI

ASSOCIATION RELAIS TRAVAIL RECHERCHE SUR LE SECTEUR DU CANTON DE LANDERNEAU, PERSONNES INSCRITES A POLE EMPLOI, DESIREUSES D'EFFECTUER QUELQUES HEURES / MOIS (TRAVAIL PONCTUEL OU REGULIER) DANS LES ACTIVITES SUIVANTES :

- Heures de ménage chez les particuliers ou en collectivités
- Heures de travaux de jardinage (particuliers ou en collectivités)
- Heures de peinture – tapisserie (particuliers ou en collectivités)

Nous organisons une réunion collective d'information le vendredi à 10 h – Si vous souhaitez y participer, merci de contacter notre secrétariat au **02 98 21 70 44**

Association bénéficiant de financement par le « FSE », le Département et la Région

Siège social : 1 bis rue Gaston de l'Hôpital - 29800 LANDERNEAU

✉ relais.travail-landerneau@wanadoo.fr -

☎ **02 98 21 70 44** - Fax **02 98 21 71 57**

Domiciliation bancaire CMB 15589 29708 014516 04440 96

Agrément préfectoral N° 92 du 29 09 1992 - Siret : 38904907300023 - APE : 9499Z





Le vendredi 21 décembre 2012, le collectif organisateur du Téléthon a remis un chèque de **12 320 €**

à la coordination départementale.

Depuis 20 ans le canton de Ploudiry s'est mobilisé dans un esprit de solidarité, d'humanité et d'amitié. Un moment unique transgénérationnel, un minimum de 4 000 bénévoles a été recensé depuis 1993.

Sans les bénévoles, cet élan de générosité n'aurait pas pu avoir lieu.
Une belle leçon de vie et de courage dans un combat qui nous concerne tous.

Le montant récolté en 20 ans sur le Plateau de PLOUDIRY est de 244 815 €.

Un grand merci également aux municipalités qui mettent gratuitement à la disposition des différentes animations, les infrastructures nécessaires au bon déroulement de cette grande fête.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont relevé le défi d'un Téléthon pleinement réussi.

Tous nos vœux pour cette nouvelle année !

Le collectif organisateur

FICHES DE PRESENTATION DU PATRIMOINE LOCAL

La communauté de communes vient d'éditer une collection de fiches présentant 20 sites patrimoniaux du territoire. Cette action s'inscrit dans le cadre de la valorisation touristique de notre patrimoine et a pour objectif d'inciter les visiteurs et les habitants à sillonner le pays pour découvrir ces sites.

Ces fiches sont disponibles en mairie. Elles sont gratuites. Passez en récupérer pour les beaux jours...

LE CLIC POUR LES PERSONNES AGEES ET LEUR ENTOURAGE

Afin d'accompagner la personne âgée et son entourage dans la recherche de solutions de proximité adaptées à ses besoins, le Conseil Général assure la mise en place et l'animation des centres d'information et de coordination (CLIC) en lien avec les acteurs locaux (institutions, associations, collectivités, services de santé).

Le CLIC est un lieu d'accueil, d'information, d'écoute, de soutien et de conseils sur tous les aspects de la vie quotidienne des personnes de plus de 60 ans.

Vous vous posez des questions sur :

- ◆ le passage à la retraite,
- ◆ l'accès aux droits (allocation personnalisée d'Autonomie (APA), aide sociale,
- ◆ la prise en charge par les caisses de retraites : aide-ménagère, hébergement temporaire...
- ◆ l'aide à domicile : garde de jour, garde de nuit, portage des repas
- ◆ la santé et la sécurité : services de soins, médecins, infirmiers, service de télé-alarme
- ◆ le logement : adaptation, confort, sécurité
- ◆ les établissements d'accueil : foyers logements, maisons de retraite
- ◆ la protection juridique
- ◆ les transports
- ◆ les loisirs : associations de retraités, animations culturelles et sportives

☞ l'animateur du CLIC est à votre service pour trouver une réponse adaptée à votre demande :

17 rue Général Goury
LANDERNEAU

Téléphone : 02 98 21 72 99

AVIS AUX ENTREPRENEURS DE LA MARTYRE

La commission chargée de l'élaboration du bulletin municipal souhaite mettre un dépliant au prochain bulletin municipal reprenant les noms, coordonnées et activités des artisans, des entreprises et professionnels de la vente de la commune. La mairie n'est pas toujours informée de votre installation ou méconnaît votre activité. Merci de passer en mairie afin de vous faire connaître pour apparaître sur la liste qui sera d'autant plus efficace qu'elle sera complète.

L'EQUIPE DU BULLETIN MUNICIPAL
SOUHAITE UN JOYEUX NOEL AUX
LECTEURS ET AUX
COLLABORATEURS DU KELEIER
AR MERZER.

BLOAVEZ MAD 2013

SECTEUR JEUNESSE

VOYAGE A PARIS POUR LA JUNIOR ASSOCIATION BREIZ'KIZ

La Junior Association Breiz'Kiz œuvre depuis maintenant depuis 3 ans sur le Plateau de Ploudiry et de La Roche-Maurice afin de créer des animations locales: organisation d'anniversaires pour les enfants, le Bal des Sorciers, la rénovation du lavoir à Ploudiry, concert...

Le groupe de jeunes a organisé un week-end à Paris, les 14-15-16 décembre, afin de se retrouver et de visiter la capitale lors des fêtes de Noël. Un cadenas a été posé sur le pont des arts.

Le groupe était accompagné des animatrices jeunesse.



ATELIER MASTERCHEF

L'atelier cuisine reprendra après les vacances de Noël, tous les mercredis après-midis, de 15h à 17h, à la Maison du Plateau, à La Martyre.

ATELIER CREATIF

L'atelier créatif, consacré aux activités manuelles, reprendra quant à lui tous les samedis, de 10h à 12h, à l'espace jeunes du Tréhou.

ATELIER CYBER'GENERATIONS

Chloé, Megan, Marie et Tanguy se sont mis à la disposition des retraités afin de partager leurs savoirs en matière informatique, le samedi de 10h à 12, dans les bureaux du SIPP. Accompagnée de Christelle du Secteur Jeunesse, les jeunes formateurs ont abordé des thèmes divers: internet, boîte mail, photos, musique,... Cet atelier a permis de développer les échanges entre les générations.

Pour tout renseignement concernant le Secteur Jeunesse:
06 70 53 59 23 / 06 78 09 41 31

Maison des Enfants

▣ Vacances de la Toussaint :

Les enfants ont pu découvrir la vie de château au temps du Moyen Age lors de ces vacances. Au programme confection d'étendards et de petits châteaux forts...
 Troubadours, gueux et rois ont rythmés nos vacances. La sortie au château de Kerjean à St Vougay a rencontré un franc succès.



Les enfants devant le château de kerjean

▣ Péri-scolaire :



*Le père Noël nous a rendu visite
 Le lundi 17 décembre.
 Il nous a apporté des cadeaux pour
 La maison des enfants.*



Merci Père Noël !!!!

L'équipe d'animation vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.



▣ Pirouette :

**Le père Noël est aussi passé
à Pirouette :
Que de livres et d'odeurs à découvrir!!!!**



Depuis septembre, l'activité « pirouette » accueille 32 enfants et 15 assistantes maternelles.

Les séances d'éveil musical se terminent avec Ronan Bodenez et dès le 10 janvier 2013, les séances reprennent : L'éveil corporel avec Mélanie Gambi.

▣ Mercredis :



NOTRE SORTIE DE FIN D'ANNEE :

**On a inauguré le Tram A BREST
le mercredi 19 décembre.**

**Nous avons également été faire un petit tour au marché
de Noël, au cinéma et au phare de l'Europe ou nous
avons encore rencontré le père Noël !!!**



▣ Familles Rurales :



***L'association Familles rurales
vous souhaite de bonnes fêtes.***



***L'association organise une foire à la puériculture
le dimanche 14 avril 2013
D'autres événements seront organisés tout au long de l'année.***



S*PECTACLE E*COLE DU R*PI



S*PECTACLE E*COLE S*AIN* JOSEPH

